

# LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 16 DÉCEMBRE 2014

## SOMMAIRE

- 1) Toujours d'actualité
- 2) Contre vents et marées
- 3) Mélenchon : le « détail » de...
- 4) Foutez lui la Paix
- 5) L'instable professionnel
- 6) Pas le même Schengen...
- 7) Suspense...



Gérard Diez La Presse en Revue

## I) Georges Tron renvoyé aux assises pour viols sur d'ex-subordonnées



Georges Tron, qui avait bénéficié d'un non-lieu, va être renvoyé aux assises. - Kenzo Tribouillard AFP

Il avait obtenu un non-lieu, mais va devoir repasser par la case justice. L'ex-secrétaire d'Etat UMP Georges Tron a été renvoyé lundi devant les assises de l'Essonne où il sera jugé pour viols et agressions sexuelles à l'encontre de deux anciennes employées municipales. Le maire de la commune de Draveil (Essonne) avait bénéficié d'un non-lieu il y a un an.

La cour d'appel de Paris a infirmé l'ordonnance de non-lieu dont Georges Tron avait bénéficié à l'issue de l'enquête déclenchée par des plaintes des deux femmes, selon des informations de sources proches du dossier, confirmées par une source judiciaire. Une ancienne adjointe de Georges Tron à la mairie de Draveil, Brigitte Gruel, comparaitra également, ont indiqué ces sources.

20minutes.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

## II) Dégradation par Fitch : Valls ne veut pas « changer de cap »



Manuel Valls a défendu une « adaptation » du rythme à laquelle la France réduit ses déficits - DR

### Valls dévoile l'agenda des 155 réformes

Le gouvernement « assume ses choix » budgétaires en soutien à la croissance et ne doit

pas « changer de cap », a affirmé lundi le Premier ministre Manuel Valls au sujet de la nouvelle dégradation de la France par Fitch .

« Sur la question financière , nous assumons nos choix: réduire les déficits et la dépense publique , mais au rythme nécessaire et supportable », a plaidé le chef du gouvernement en marge d'un déplacement à Dijon.

Le Premier ministre était interrogé lors d'un point presse improvisé au conseil régional de Bourgogne , au sujet de la nouvelle dégradation de la note de la France par Fitch , la première depuis que Paris a repoussé à 2017 son retour à 3% de déficit public.

### Efforts des Français

Manuel Valls a de nouveau défendu une « adaptation » du rythme à laquelle la France réduit ses déficits, en soulignant « le niveau de croissance et d' inflation » en France et dans la zone euro et « les efforts déjà accomplis par les Français ».

Ces derniers « sont prêts à accomplir des efforts, mais à condition que ces efforts soient adaptés, à condition qu'il y ait un sens dans tout cela . Et le sens, c'est le redressement du pays et la lutte contre les inégalités », a défendu le Premier ministre.

« C'est cette politique de baisse des déficits, mais au rythme nécessaire que nous voulons poursuivre, et il n'y a pas d'inquiétude particulière à avoir », a-t-il ajouté, alors que Bruxelles doit se prononcer définitivement en mars sur la conformité du budget français avec les règles européennes.

### Soutien à la croissance

Le Premier ministre effectue ce lundi un déplacement en Bourgogne, où il a notamment signé un contrat de plan Etat- région de 600 millions d'euros (2015-2020), pour un total de 12,5 milliards toutes régions cumulées. L' enveloppe globale avait été revue à la hausse par Matignon après des protestations d'élus locaux.

Le « seul objectif » de Manuel Valls, a-t-il dit, « c'est de tout faire pour qu'il y ait la croissance nécessaire. Car sans croissance, pas de nouvelles recettes , pas de baisse des déficits, en tout cas au

niveau qu'on pourrait souhaiter. C'est le soutien à la croissance et à l'activité qui reste notre priorité »,

« Moi je suis convaincu que nous aurons les résultats, c'est pour cela qu'il ne faut pas changer de cap et ne pas s'émouvoir sur telle ou telle notation », a-t-il conclu.

lesechos.fr-Source AFP

### III) Mélenchon accuse Zemmour de vouloir «déporter» les musulmans

Lilian ALEMAGNA



Jean-Luc Mélenchon, le 2 décembre à Nantes. (Photo Jean-Sebastien Evrard.AFP)

#### Sur son blog, le député européen Front de gauche remet à jour une interview du polémiste à un journal italien.

L'après-débat c'est aussi le débat. Après s'être confronté à Eric Zemmour sur RTL vendredi, Jean-Luc Mélenchon poursuit sur son blog son argumentation contre le polémiste et ses idées réacs. Et pour mieux s'attaquer à la «conception ethniciste» de Zemmour, le député européen ressort une interview de ce dernier datée du 30 octobre au quotidien italien Corriere della Serra et passée inaperçue dans les médias français. «Zemmour se lâche en Italie : déporter cinq millions de musulmans ? Ça peut se voir !», s'indigne Mélenchon. Suspectant les médias de ne pas en avoir parlé parce que Zemmour «fait partie» de «la corporation», il relaie cette interview en s'excusant de la traduction, n'étant pas «italianiste».

«Les musulmans ont leur code civil, c'est le Coran. Ils vivent entre eux, dans les périphéries. Les Français ont été obligés de s'en aller», dit Zemmour. «Mais alors que suggérez-vous de faire ? Déporter 5 millions de musulmans français ?», lui demande le journaliste. Réponse de Zemmour : «Je sais, c'est irréaliste mais l'histoire est surprenante. Qui aurait dit en 1940 qu'un million de pieds-noirs, vingt ans plus tard, seraient partis d'Algérie pour revenir en France ? Ou bien qu'après la guerre, 5 ou 6 millions d'Allemands auraient abandonné l'Europe centrale et orientale où ils vivaient depuis des siècles ?»

Mélenchon déroule ensuite son argument anti-Zemmour : non, «il n'y a pas 5 millions d'étrangers en France et encore moins 12 millions, comme

il l'affirme. [...]

Z e m m o u r

c o n f o n d

é t r a n g e r s

e t

i m m i g r é s ». M a i s

p a s u n p o s t d e

b l o g d e l ' e x -

c a n d i d a t à l a

p r é s i d e n t i e l l e n e

p e u t s ' é c r i r e

s a n s u n e c r i t i q u e

d e s m é d i a s :

« V o y o n s

c o m m e n t l a

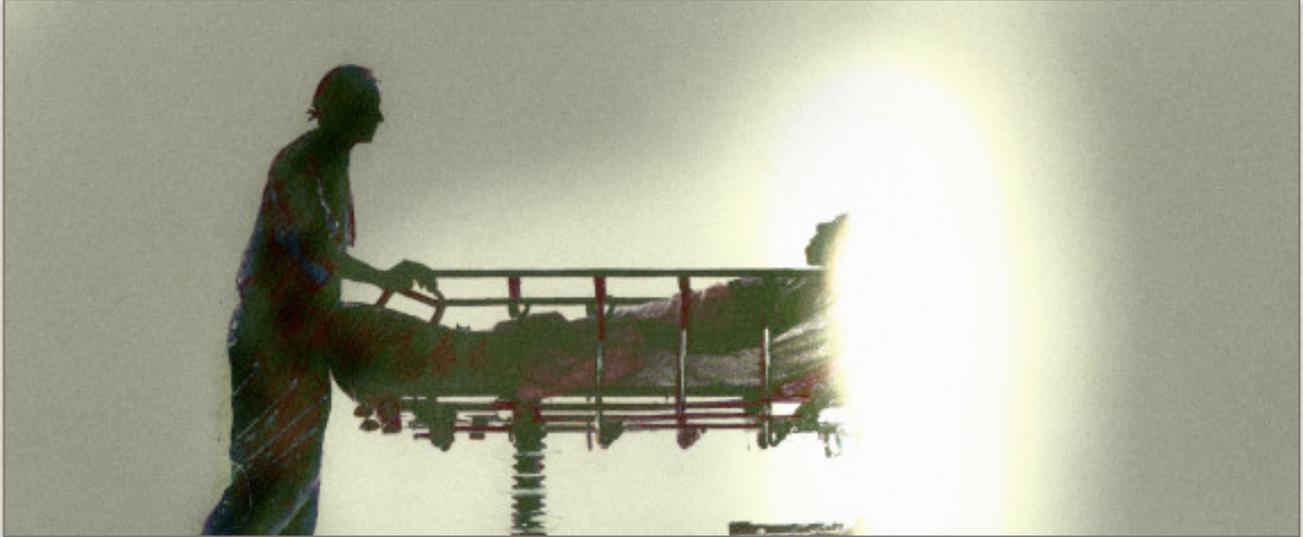
v i g i l a n c e

m é d i a t i q u e s u r m e s

tweets se relâche quand il s'agit des délires d'un confrère. Eric Zemmour n'est pas seulement l'homme qui fournit une doctrine commune et un cadre de références historiques pour l'unification des droites et de l'extrême droite, écrit-il. Quand on pose la question comment expliquer son succès de vente en librairie, quel journaliste a osé dire que sa présence discourante deux fois par semaine sur une des plus influentes radios du pays est sans doute un puissant appui ? Aucun. La corporation avant tout.» Certes, cette interview avait échappé à Libé (culpa nostra...) mais pas la critique de notre «confrère»...



## IV) Fin de vie: "Ne m'abandonnez pas, ne me laissez pas mourir comme un chien, aidez-moi!"



Gary Waters via Getty Images

*"Ne m'abandonnez pas, ne me laissez pas mourir comme un chien enfermé dans sa chambre. Aidez-moi ! Tout ceci n'a plus de sens".*

Cette demande d'aide à mourir est celle d'un patient que j'accompagne depuis longtemps dans le parcours chaotique d'un cancer du poumon en phase palliative.

Cette supplique n'est pas celle d'un homme dévoré par la douleur, ni par une souffrance psychologique insupportable.

Cette demande d'euthanasie est celle d'un homme qui connaît parfaitement sa maladie et qui sait qu'il va mourir. Cet homme qui a toujours su organiser sa vie en faisant des choix parfois douloureux et complexes me demande une dernière fois de lui permettre de rester libre en l'aidant à organiser les conditions dans lesquelles il va mourir.

Cet homme ne me demande pas de le tuer, il me demande de l'accompagner et de lui donner, le moment venu, le moment décidé par lui, les conditions d'une mort douce.

**Ces demandes d'euthanasie sont-elles rares ?  
Revêtent-elles un caractère exceptionnel ?**

Praticien hospitalier, responsable d'un service départemental de soins palliatifs et d'un service

d'Hospitalisation à Domicile (HAD) depuis bientôt 15 ans et aujourd'hui délégué départemental de la Corrèze de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD), je puis affirmer que les demandes d'euthanasie existent. Si elles ne sont pas les plus fréquentes dans l'exercice de ma profession, elles n'en révèlent pas moins un questionnement de philosophie morale sur le droit à disposer de soi.

Des soignants, en particulier ceux qui exercent les soins palliatifs, affirment que les demandes d'euthanasie n'existent pas et que l'accompagnement palliatif résout ce type de demandes.

Ces soignants mentent.

Ils mentent ou bien ils ne donnent pas à la personne malade la liberté d'exprimer entièrement et pleinement sa parole.

Ils mentent parce qu'il ne veulent pas entendre ces paroles qui feraient sans doute vaciller le pouvoir médical et qui imposeraient que l'on porte un regard neuf sur la conception du soin et de l'accompagnement en fin de vie.

Entendre, écouter et reconnaître la parole de la personne malade imposerait de poser un regard de soignant dégagé de sa toute puissance.

Être ouvert à la parole qui dérange, à la parole qui interroge, à la parole qui interpelle et supplie nécessite une oreille capable de s'extraire de cette

conception normative du soin qui toujours enferme la personne en fin de vie dans une geôle où la parole est muselée.

Le débat médical et soignant sur l'euthanasie ne s'aventure que très rarement sur le terrain de la réflexion sur la liberté de disposer de soi.

A-t-on entendu les « experts », les « sachants », les porteurs de la parole « légitime » et les idéologues du « bien mourir » s'interroger sur la valeur de la parole de la personne malade ? Sur le bien fondé moral de respecter cette parole ? Sur cette dernière liberté fondamentale de décider en homme libre des conditions de sa fin de vie ?

Le débat médical sur la fin de vie s'inscrit d'emblée dans une vision manichéenne du soin et de l'accompagnement en fin de vie.

Le débat sur la fin de vie s'exprime essentiellement par des slogans violents qui, immédiatement, excluent, discriminent et jugent.

La réflexion éthique sur la fin de vie et le droit de disposer de soi mérite-t-elle d'être si maltraitée ?

« Le médecin n'est pas là pour tuer », « le médecin est la main qui soigne et non qui tue », « soulager mais pas tuer ». Voici un échantillon de slogans vociférés par les opposants à l'euthanasie.

Expression étriquée et réductrice de la pensée, ces slogans accusateurs n'ont pour seul but que de diffuser une idéologie restrictive de la liberté humaine. Ces slogans sont le désir avoué de dominer et de contraindre l'homme dans le carcan du bien et du mal, du juste et de l'injuste.

On ne parle ici que du médecin. Le médecin est au centre du débat. Le médecin devient le blason d'un étendard de vertu qui claque au vent des amalgames, du sensationnel et de l'émotionnel.

### **La grande oubliée est la personne malade.**

Quelle place lui est-il laissée pour simplement exprimer ses choix et volontés ? Aucune.

La personne malade, reléguée dans les oubliettes du débat, n'a pas le droit à la parole.

Les index accusateurs des idéologues de la domination se dresseront. Le malade sera alors coupable d'avoir simplement demandé une aide sur les conditions de sa fin de vie. Une aide pour mourir de manière douce et aimante. Le médecin

qui répondrait à cette demande serait immédiatement jeté sur le bûcher de l'intolérance et accusé d'être un assassin indigne d'être un soignant.

Et si par hasard on donne la parole au malade, cette parole sera immédiatement remodelée, redessinée et épurée par le gabarit de la norme soignante.

L'euthanasie et le suicide médicalement assisté sont impensables. La parole soignante, certes bienveillante, mettra alors tout en œuvre pour dévier, aiguiller et mener la parole du malade dans le champ de ce que l'orthodoxie soignante peut accepter et entendre. C'est uniquement sur le sentier balisé par la pensée soignante dominante que la personne malade pourra exprimer sa volonté. Toutes les échardes et aspérités qui pourraient éperonner le médecin dans ses certitudes seront bien vite polies et réduites à néant.

La relation médecin-malade s'organise d'emblée sur un mode inégalitaire. Il y a le « sachant » en blouse blanche et le malade demandeur de soins. Cette relation inégalitaire, dans le domaine de la fin de vie est d'autant plus visible que la personne malade se trouve dans un état de vulnérabilité liée à la maladie grave et à l'angoisse de la mort.

La personne malade verra donc sa demande d'aide à mourir soit totalement rejetée et niée par une parole soignante autoritaire et dominante, soit confrontée à un paternalisme manipulateur qui parviendra à ses fins en imposant ce qui est « bon et juste » à la place de la personne concernée.

Dans les deux cas, le malade mis sous « tutelle » médicale verra sa liberté de parole, sa liberté de choix et sa capacité à décider pour soi-même entièrement bafouées. Le malade devient alors objet de soins écrasé sous le joug de l'expertise soignante érigée en vérité indiscutable.

En plus d'être vulnérable du fait de la maladie grave, le malade verra son autonomie, sa capacité à être un homme libre, disparaître progressivement sous la parole moralisatrice du soignant.

Ainsi se terminera la vie de celui qui aurait voulu rester maître de son destin et libre de décider de ses derniers instants. Ainsi se terminera la vie de celui qui demandait de l'aide et une main amie pour l'accompagner au terme de sa vie. Ainsi se terminera la vie de celui qui voulait rester digne

jusqu'au bout. Ainsi se terminera sa vie dans la dernière humiliation de n'avoir été ni entendu ni respecté.

« Ne m'abandonnez pas, ne me laissez pas mourir comme un chien, aidez-moi ! » cette voix résonne encore aujourd'hui en moi.

Qu'ai-je fait pour cet homme ? Je l'ai mené là où il ne voulait pas aller. Je n'ai pas respecté sa volonté d'homme libre. J'ai pris le pouvoir sur sa fin de vie, sur sa liberté.

Ce pouvoir est légitimé par les moralisateurs de tous bords, par les bonimenteurs de l'éthique qui s'octroient le droit de décider à la place de l'Autre, par cet entre-soi satisfait qui se congratule et se claque une vigoureuse accolade sur l'épaule.

Cet homme est mort sédaté à son domicile dans cette agonie asphyxiante du cancer du poumon en phase terminale. Il est mort à 87 ans sous le regard terrifié de son épouse.

Il est mort comme il n'avait jamais souhaité mourir. Il a terminé sa vie comme jamais il n'a voulu vivre.

Il est mort ainsi parce que d'autres ont défini à sa place ce qu'était le « bien mourir », parce que d'autres lui ont volé sa dernière liberté, sa dernière dignité.

[huffingtonpost.fr](http://huffingtonpost.fr)

[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)

## V) Pouvoir, argent et conférences: l'intenable mélange des genres de Nicolas Sarkozy

Par Ellen Salvi

**Nicolas Sarkozy rentre tout juste du Qatar, où il a donné sa première conférence rémunérée depuis son élection à la tête de l'UMP. Bien décidé à conserver ses privilèges d'ancien président, le nouveau patron de l'opposition entend également garder ses bureaux de la rue de Miromesnil et les collaborateurs payés par l'État qui vont avec. Parmi eux, sa "conseillère affaires étrangères" qui gère en fait son agenda de conférencier de luxe. Entre mélange des genres et intérêts particuliers.**

« **E**st-ce que j'ai changé ? Non. J'aime toujours autant la politique. » En faisant son mea culpa le 2 décembre, face aux députés UMP, Nicolas Sarkozy n'est pas allé jusqu'au bout de sa pensée. Est-ce qu'il a changé ? Non. Il aime toujours autant la politique, le pouvoir... et l'argent. « Il ne peut pas s'en empêcher, comme écrivaient dès 2008 les journalistes Renaud Dély et Didier Hassoux dans Sarkozy et l'argent roi (éd. Calmann-Lévy). Le Président est un enfant. (...) Comme tous les enfants, il aime deux choses : le chocolat, dont il se régale dès qu'il le peut, et tout ce qui brille. Son rapport à l'argent est intime, étroit, permanent. »



Nicolas Sarkozy en conférence à Doha (Qatar), le 11 décembre 2012. ©

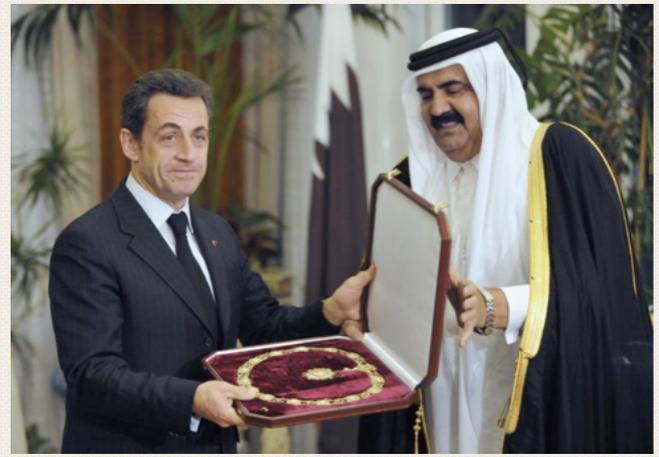
Ses nouvelles fonctions de patron de l'opposition, la situation financière catastrophique de son parti – dont les seules dettes bancaires s'élèvent à 76,2 millions d'euros – et les nombreux obstacles qu'il doit contourner s'il veut assouvir ses ambitions pour 2017, n'y changeront rien. L'ex-chef de

l'État entend bien continuer à « faire du fric », comme il le répète élégamment depuis plusieurs années. « Je fais ça (président – ndlr) pendant cinq ans, et ensuite, je pars faire du fric comme Clinton, 150 000 euros la conférence », confiait-il à ses proches dès 2008, quelques mois seulement après son entrée à l'Élysée.

Il ne leur avait pas menti. À peine l'épreuve du 6 mai 2012 passée, Nicolas Sarkozy a mis ses plans lucratifs à exécution. Pendant deux ans et demi, alors que sa famille politique sombrait dans l'indifférence générale – et dans la sienne en particulier –, l'ex-chef de l'État, devenu conférencier de luxe, a parcouru le monde pour discourir devant des salles acquises à sa cause. Un coup à Las Vegas, un autre à Brazzaville, un autre encore à Monaco. La plupart du temps pour le compte de ces banques qu'il aimait tant vilipender durant son mandat, mais qui ont l'avantage de payer rubis sur l'ongle. « Tu comprends, je ne veux pas que ma femme me voie comme un chômeur », se justifiait-il devant un convive, lors d'un dîner organisé à l'été 2012.

Si l'on en croit les journalistes Nathalie Schuck et Frédéric Gerschel, auteurs de *Ça reste entre nous*, hein ? (éd. Flammarion), la vingtaine de prestations qu'il a effectuées en l'espace de dix saisons lui auraient permis d'engranger quelque 2 millions d'euros d'émoluments. À côté, les 363 615 euros de pénalités, dues aux irrégularités financières de sa campagne de 2012, qu'il vient de généreusement rembourser à l'UMP, pourraient presque passer pour une paille.

Bien avant qu'il ne l'officialise, Nicolas Sarkozy avait posé deux conditions à son retour : conserver ses privilèges d'ancien président – dont son bureau de la rue de Miromesnil et les collaborateurs payés aux frais de l'État qui vont avec – et poursuivre son cycle de conférences rémunérées. C'est donc tout naturellement que le nouveau patron de l'opposition s'était rendu à Séoul (Corée du Sud) le 14 octobre, en pleine campagne pour la présidence de l'UMP, pour prendre la parole au World Knowledge Forum. Et c'est avec autant de naturel qu'il s'est envolé le 6 décembre, soit une semaine seulement après son élection, pour Doha, où l'avait invité la Qatar National Bank. « Logé au Four Seasons non loin de Jean Todt ou de Salma Hayek, Sarkozy a profité de son séjour pour s'entretenir avec l'émir du Qatar Tamim Al Thani », a précisé Paris Match, qui a révélé l'information.



Nicolas Sarkozy et l'émir du Qatar, Hamad ben Khalifa al-Thani, en 2008. Ce dernier a transmis le pouvoir à son fils en 2013. © Reuters

Cette escapade qatarie mérite que l'on y prête attention. D'abord, parce que ce n'est pas la première fois – loin s'en faut – que Nicolas Sarkozy prend un avion pour Doha. C'est là qu'il avait fait, en décembre 2012, sa première sortie publique depuis sa défaite, dans le cadre du forum mondial du sport, où il avait été personnellement invité par l'émir du Qatar. Quelques mois plus tôt, l'ex-chef de l'État était déjà discrètement descendu au palace Four Seasons, comme l'avait dévoilé *Le Canard enchaîné*, avant de partager un déjeuner et un dîner avec différents membres de la famille princière.

Nicolas Sarkozy est un grand ami du Qatar. Le 24 juillet 2007, jour de la libération des infirmières bulgares, il avait d'ailleurs salué le « geste humanitaire » concédé par cet « État ami », qui a joué un rôle d'accélérateur financier majeur dans ce qui reste l'un des épisodes précurseurs des relations entre l'ex-chef de l'État et Mouammar Kadhafi. Les liens entre l'émirat et la France se sont resserrés à partir de l'élection de 2007 : projets, investissements, rachats... Tout cela aurait été fait pour « acheter les dirigeants français », avait dénoncé le marchand d'armes Ziad Takieddine en avril 2013 sur France 24, avant d'ajouter : « Et ça commence avec Nicolas Sarkozy qu'ils ont acheté de toutes pièces. »

Une chose est sûre : l'ancien président a profité de toutes ses casquettes, y compris celle d'avocat, pour défendre la cause de ce petit pays du Golfe persique. Comme l'a raconté *Mediapart*, il s'est notamment beaucoup démené pour introduire l'émirat auprès de la Fédération internationale de football (FIFA) et de son autre ami, Michel Platini, président de l'Union des associations européennes de football (UEFA). Le hasard faisant décidément bien les choses, le Qatar a obtenu, à la surprise générale, la Coupe du monde de football de 2022.

## Une collaboratrice payée aux frais de l'État pour organiser ses conférences de luxe

Pour adresser des remerciements sur le passé, mais aussi prendre une option sur l'avenir, le Qatar était prêt à investir en retour quelque 250 millions d'euros dans un fonds d'investissement que prévoyait de piloter Nicolas Sarkozy. Le projet était tellement avancé que ce dernier avait même reçu une lettre d'intention officielle de la part des autorités qatariennes. Il a finalement été abandonné. « Je ne l'ai pas fait et cela a été un sacrifice, confiait l'ex-chef de l'État à Nathalie Schuck et Frédéric Gerschel, en janvier 2014. C'est une façon de rester libre, donc disponible. »



L'homme d'affaires qatari et président du PSG, Nasser Ghanim Al-Khelaifi, et Nicolas Sarkozy, le 29 novembre. © Reuters

Les relations entre le nouveau patron de l'opposition et ses amis qataris n'en sont pourtant pas restées là. En témoigne cette nouvelle conférence donnée pour le compte de la Qatar National Bank, dont le but officiel était de prodiguer « des conseils d'investissement en Europe et en France ».

Certes, les esprits bien tournés argueront la nécessité de mettre la parole et l'expérience d'un ancien président au service des élites de ce monde. « Nicolas Sarkozy va poursuivre ses conférences et moi, je suis fier qu'il y ait un Français qui en fasse, comme Tony Blair et Bill Clinton », confiait ainsi le fidèle Brice Hortefeux, au mois d'octobre, oubliant au passage que Blair et Clinton sont, eux, de vrais retraités de la politique. À lire les verbatims des différentes prestations que l'ex-chef de l'État a réalisées, difficile d'imaginer que leur seul intérêt réside dans la fulgurance de ses propos.

Le mélange des genres est devenu la marque de fabrique de Nicolas Sarkozy qui, au cumul des mandats, préfère celui des privilèges.

Outre ses conférences rémunérées, le nouveau patron de l'opposition bénéficie encore de nombreux avantages, perçus au titre d'ancien locataire de l'Élysée. Accordés par une lettre valant « décision », datée du 8 janvier 1985 et signée par le premier ministre de l'époque, Laurent Fabius, ils sont estimés, en ce qui le concerne, à deux millions d'euros par an, sur fonds publics. Un bureau rue de Miromesnil (15 000 euros/mois), une poignée de collaborateurs, deux agents de police chargés d'assurer sa sécurité, une voiture de fonction... Autant de privilèges que l'ex-chef de l'État souhaite conserver, au grand dam de bon nombre d'élus, de gauche comme de droite.

Cinq députés socialistes se sont récemment emparés du sujet en signant une tribune pour appeler Nicolas Sarkozy à renoncer à ces avantages. « Au nom de quoi le contribuable français doit-il être le complice du retour caricatural du chef en manque de reconnaissance et d'actions ? », interrogent-ils. En guise de réponse, l'UMP s'est contentée de rappeler à Métro que son statut d'association interdit de rémunérer son président, reconnaissant toutefois que le nouveau patron de l'opposition bénéficierait, « comme n'importe quel président de parti », des services nécessaires à l'exercice de sa fonction : secrétariat, bureau, chauffeurs...

Que vont devenir les collaborateurs de la rue de Miromesnil payés sur fonds publics ? Et en particulier Consuelo Remmert, sa « conseillère affaires étrangères » ? La demi-sœur de Carla Bruni, qui avait déjà créé la polémique en intégrant la cellule diplomatique de l'Élysée en 2008, gère depuis deux ans et demi de l'agenda de conférencier de Nicolas Sarkozy. C'est elle qui, selon les auteurs de *Ça reste entre nous, hein ?*, « fait l'interface avec la Washington Speakers Bureau », la prestigieuse agence qu'a rejointe l'ex-chef de l'État après sa défaite et dans le catalogue de laquelle il côtoie Tony Blair, George W. Bush ou encore José Maria Aznar.



International Affairs Director  
Office of Nicolas Sarkozy

Consuelo Remmert is the International Affairs Director in the Office of Nicolas Sarkozy, where she coordinates the international activities of the former President of France. Prior, Remmert was an Aide in President Sarkozy's diplomatic advisory team, where she worked on such issues as development assistance, climate change, human rights, education, food security and international health. This included preparing for international summits, especially during the French presidency of the G20 and G8 in 2011, and high-level negotiations at the United Nations. Remmert worked at the United Nations Department of Public Information after graduating from Columbia College with honours (Phi Beta Kappa, Magna Cum Laude). She later held positions in strategic communications at WPP and the Brunswick Group.

Notice biographique de Consuelo Remmert, publiée sur le site du World Economic Forum. © www.weforum.org

Une collaboratrice payée aux frais de l'État pour organiser les conférences de luxe du nouveau patron de l'opposition ? L'idée fait grincer des dents dans les rangs mêmes de l'UMP. « Parmi les proches de Bruno Le Maire, (...) on aime rappeler que Nicolas Sarkozy rémunère 7 000 euros par mois Consuelo Remmert, la demi-sœur de sa femme, pour gérer l'intendance de ces conférences », écrivait L'Humanité au mois d'octobre. L'ex-chef de l'État compte-t-il régulariser cette situation ? Pour l'heure, aucune information n'a fuité sur le sujet. Contactées par Mediapart, ni Consuelo Remmert ni l'attachée de presse de Nicolas Sarkozy n'ont répondu à nos sollicitations.

Jusqu'à quand le nouveau patron de l'opposition pourra-t-il continuer à nager en plein mélange des genres ? Lui qui rejoue désormais un rôle politique de premier plan et souhaite aller encore plus loin en se présentant à la primaire UMP de 2016, peut-il conserver ses privilèges d'ex-chef de l'État et continuer à monnayer ses contacts comme conférencier de luxe ? Pour n'importe qui, l'incompatibilité entre les différentes casquettes de Nicolas Sarkozy est évidente. Mais pas pour lui.

mediapart.fr

## VI) Immigration : François Hollande s'oppose à Nicolas Sarkozy sur Schengen

François Vignal

**François Hollande a inauguré le musée de l'histoire de l'immigration en insistant sur l'apport des étrangers à la France. Il a rappelé qu'il était « favorable » au droit de vote des étrangers mais a appelé les partis « à prendre leur responsabilité » sur le sujet.**

Sept ans, c'est long. C'est le temps qu'il a fallu pour que le musée de l'histoire de l'immigration, à Paris, soit officiellement inauguré. A l'origine une idée de Lionel Jospin, lancée par Jacques Chirac

et finalement célébrée par François Hollande. Le chef de l'Etat a cherché à tenir un discours marqué à gauche, ancré dans l'histoire, tout en se montrant réaliste. C'est aussi son premier discours sur ce thème de l'immigration.

« La France est un vieux pays d'immigration », a souligné le Président, « aujourd'hui un Français sur quatre a au moins un grand parent étranger » a-t-il ajouté, rappelant les vagues d'immigration successives : « les Belges dans le textile, dans le Nord », « les Italiens » dans l'industrie lourde, dans l'Est, « les Polonais dans les mines », puis après la seconde guerre mondiale « les Espagnols, les Portugais, les Maghrébins, les Africains ». « Ces forces là auront construit l'équivalent d'un logement sur deux, une machine sur sept », souligne le Président pour signifier l'apport des étrangers à la Nation, sans oublier les « tirailleurs

sénégalais » ou les immigrés et enfants d'immigrés qui ont « apporté à la science française » ou ont réussi dans le sport et les arts.

« Je suis favorable au droit de vote des étrangers »

Sans citer Nicolas Sarkozy, François Hollande s'est clairement démarqué de son prédécesseur qui veut revoir les accords de Schengen sur la libre circulation des personnes en Europe, comme une réponse aux questions migratoires. Le chef de l'Etat dénonce ceux qui jouent sur « les peurs » et « qui rêvent d'une France en petit, en repli, en dépit. Une France qui ne serait plus la France ». Selon François Hollande « faire disparaître Schengen, ce serait reculer et rétablir les frontières pays par pays ». « Nous devons défendre ce principe », ajoute-t-il et « mieux assurer la sécurité à l'intérieur et le contrôle à l'extérieur ».

Autre sujet politique, sur lequel François Hollande était attendu : le droit de vote des étrangers, hors ceux de l'Union européenne, aux élections locales. Une promesse de campagne, jusqu'ici non tenue. Elle devrait le rester. « Je suis favorable au droit de vote des étrangers aux élections locales », a rappelé le chef de l'Etat. Mais une telle réforme nécessite une modification de la Constitution qui passe par un vote à la majorité des 3/5 de l'ensemble des parlementaires. François Hollande n'a pas cette majorité. Il renvoie la balle sur les partis politiques à les appelle « prendre leur responsabilité » sur le sujet.

« 200.000 personnes sont accueillies en moyenne par an »

François Hollande a rappelé quelques chiffres sur l'immigration, alors que beaucoup est dit, parfois à tort et à travers. « 200.000 personnes sont accueillies en moyenne par an depuis 10 ans, soit la proportion la plus faible d'Europe », a-t-il souligné. 90.000 le sont au titre de l'immigration familiale, 60.000 arrivent comme étudiants – François Hollande a rappelé aussi la création du « passeport talents » de 4 ans pour les chefs d'entreprises ou les cadres – puis environ 50.000 viennent au nom du droit d'asile. Un projet de loi à venir aura pour objectif de réduire de 18 à 9 mois le délai d'obtention d'une réponse pour les demandeurs.

La « diversité est une chance »

Si « toute personne qui arriver en France devra

apprendre le Français, être formé aux valeurs de la République », ce « parcours d'intégration s'accompagnera de titres de séjour pluriannuel », a souligné le chef de l'Etat, qui a défendu la nécessité d'avoir une politique migratoire.

François Hollande a appelé à réagir face à une « double dislocation » : « Trop de nos concitoyens se considèrent encore comme étrangers » et « trop de nos compatriotes ne se sentent plus chez eux ». La réponse passe « par un principe clair et simple : la citoyenneté ». Il faut « agir sur les cause d'inégalité », « offrir un avenir ». La « diversité est une chance » selon François Hollande. Pour le Président, « il faut que la société française soit représenté avec toutes les couleurs de la France ».

publicsenat.fr

## VII) Popularité : Le Maire grimpe, Sarkozy dégringole

Les Echos



Bruno Le Maire gagne en popularité auprès des sympathisants UMP, Nicolas Sarkozy recule - SIPA, montage Les Echos

Bruno Le Maire gagne 11 points de bonnes opinions auprès des sympathisants UMP dans le baromètre Ipsos Le Point. Nicolas Sarkozy en perd 16, tombant au plus bas depuis 2002.

Bruno Le Maire n'a pas remporté la présidence de l'UMP mais sa cote de popularité en sort grandie. Le député de l'Eure est la cinquième personnalité préférée des sympathisants du parti de droite, avec 53 % de bonnes opinions, selon le baromètre Ipsos Le Point publié lundi. Sa personnalité recueille aussi 68 % de bonnes opinions à l'UDI, progressant de 22 points.

Nicolas Sarkozy, qui a conquis la tête de l'UMP

avec une faible majorité de 65 %, dévisse et perd 16 points d'opinions positives dans sa famille politique . Avec 67 % de bonnes opinions, la cote de popularité de Nicolas Sarkozy dans sa famille politique est au plus bas depuis 2002. Il n'est que la troisième personnalité politique la plus appréciée derrière Alain Juppé. Le maire de Bordeaux, plébiscité à 72 % par les sympathisants UMP, perd quatre points.

Au classement général, tous partis confondus, Alain Juppé domine avec 56 % de bonnes opinions (en progression de deux points), profitant également des faveurs des sympathisants de gauche. Nicolas Sarkozy, lui, ne recueille que 34 % de bonnes opinions auprès des Français, en recul de quatre points.

lesechos.fr

## 46 ans après Mai 68, Daniel Cohn-Bendit obtient son doctorat à Nanterre



French Europe Ecologie Les Verts (EELV) ecologist party's eurodeputy Daniel Cohn-Bendit speaks after receiving his Doctorat Honoris Causa certificat at the University of Paris -Ouest on December 11, 2014 in Nanterre, near Paris.

20minutes.fr-Delphine Bancaud

Daniel Cohn-Bendit est brièvement redevenu jeudi Dany le Rouge, lorsqu'il a revêtu une toge noire et écarlate, lors d'une cérémonie qui l'a vu devenir docteur honoris causa de l'université de Nanterre, où il a été l'un des meneurs du mouvement étudiant en mai 1968.

«C'est un peu paradoxal que le président de l'université de Nanterre entame l'éloge du plus célèbre et du plus important contestataire que notre université ait connu», a reconnu le président de l'université Paris Ouest Nanterre

La Défense , Jean- François Balaudé, qui a salué «un jeune homme insolent et espiègle à la personnalité charismatique».

Meneur étudiant ayant participé à l'occupation des universités à Nanterre et à la Sorbonne , à Paris, revenu clandestinement en France où il était devenu indésirable : Daniel Cohn-Bendit, juif allemand né en France, qui interpellait les ministres d'un ton gouailleur, est devenu le symbole de la génération 68.

Un plaidoyer pro- européen

Il est aussi récompensé «pour la suite de son parcours lorsqu'il est devenu Dany le Vert, Dany l'Européen, jouant un rôle central dans l'émergence d'un mouvement vert européen influent», a souligné Jean-François Balaudé. Élu successivement eurodéputé des Verts en Allemagne et en France, Daniel Cohn-Bendit a été un pilier du Parlement européen pendant vingt ans , jusqu'aux élections de mai 2014 , où il ne

Saluant ironiquement le «camarade président» qui lui conférait l'honneur du doctorat, Daniel Cohn-Bendit, 69 ans, s'est livré à un plaidoyer pro-européen.

«Je suis pour beaucoup considéré comme un traître , ma pensée d'aujourd'hui n'est plus celle de 68, ma situation sociale n'est plus celle de 68», a-t-il déclaré sans ambages.«L'Europe est la seule utopie qui vaille le coup aujourd'hui. Oui, l'Europe ne fonctionne pas, mais c'est quand même un rêve extraordinaire . Il faut avoir le courage d'avoir envie de quelque chose, pas seulement de dénigrer», a-t-il poursuivi.

20minutes.fr

## A Suivre... La Presse en Revue